



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE (MEFP) : LE PUS-BF PRÉSENTÉ AUX MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONCERTATION (CPC)





Editorial

Sommaire

P.3 EDITORIAL

P.4 ACTU PUS

P.24 DOSSIER

P.27 DIVERTISSEMENT

OURS

TRIMESTRIEL D'INFORMATION
DU PUS-BF

Site web : www.pus-bf.org

Directeur de Publication :

Abel Seglare SOME, Ministre de l'Economie,
des Finances et de la Prospective

Directeur de Publication Délégué :

Félix Charles DALLA,, Directeur Général
du Développement Territorial

Secrétaire Général de la Publication :

Monique GARGA/OUEDRAOGO, Directrice Générale
Adjointe du Développement Territorial

Directeur de la Rédaction :

Boulaye SANOGO, Directeur des Pôles
de Croissance et de Compétitivité

Rédacteur en Chef :

Célestin BAKOUAN, Chargé de communication
du PUS-BF

Equipe de rédaction :

Membres de l'Unité de Coordination du PUS-BF

Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF)

Contre l'urgence sécuritaire persistante, renouveler l'expérience



Le PUS-BF est une initiative pragmatique mise en œuvre par les autorités Burkinabè en réaction aux attaques récurrentes perpétrées par les groupes terroristes et portant un grave préjudice à la paix et à la quiétude sociale qui caractérisaient jadis les rapports entre les populations des zones concernées.

Pour davantage d'efficacité, nous avons œuvré avec flexibilité face à la réalité du terrain de sorte à adapter notre action au contexte qui parfois exigeait des réajustements dans notre démarche pour nous donner toutes les chances d'atteindre de meilleurs résultats.

Ainsi, trois étapes importantes ont marqué l'exécution du programme à savoir son lancement, son extension et l'allègement des procédures de passation des marchés dans les régions touchées.

En effet, en réponse aux défis sécuritaires auxquels le pays est confronté depuis 2015 dans sa partie septentrionale, le Gouvernement burkinabè a mis en place en 2017, le Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF). Formulé à l'issue d'une tournée ministérielle ayant permis de recueillir

les préoccupations des populations, le programme visait au départ, à améliorer les conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité de la population dans les régions du Sahel et du Nord. Mais en raison de la détérioration continue de la situation marquée par l'extension du phénomène vers d'autres zones du pays, le PUS-BF a été élargi en 2019 pour prendre en compte les régions du Centre-nord, du Centre-est, de la Boucle de Mouhoun et de l'Est.

Après le lancement et l'extension du programme, l'autre fait ayant marqué la vie du programme est sans conteste sa prolongation jusqu'en 2021 alors qu'initialement, c'est l'échéance de 2020 qui avait été arrêtée. Cette flexibilité dans la conduite du programme, nous a permis d'engranger des résultats satisfaisants.

Enfin, la décision d'allègement des procédures de passation des marchés saluée par l'ensemble des acteurs, a permis de réaliser avec célérité d'énormes investissements au profit des populations des zones impactées.

Si l'on peut légitimement s'enorgueillir des acquis engrangés, l'analyse du contexte révèle que l'urgence sécuritaire demeure et exige plus que jamais des actions continues de stabilisation des zones impactées, la construction des fondements de la résilience et du relèvement socio-économique des populations ainsi que le retour de l'administration. Contre la persistance des défis sécuritaires, il importe de renouveler l'expérience.

Cela nous aidera à venir à bout de l'urgence sécuritaire.

Abel Seglaro SOME

*Ministre de l'Economie, des Finances
et de la Prospective*

Chevalier de l'Ordre National

Fonds de Consolidation de la Paix des Nations-Unies

Le Comité Technique de Suivi des Projets en session

La 3^{ème} session du Comité Technique de Suivi des projets financés par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) du Système des Nations-Unies s'est tenue le vendredi 19 novembre 2021 à Ouagadougou dans la salle de conférences de la Direction Générale de Bagrépôle. Cette 3^{ème} session ordinaire de l'année 2021 a été présidée par M. Félix Charles Dalla, Directeur Général du Développement Territorial (DGDT).



M. Félix Charles DALLA a souligné que la flexibilité dans la mise en oeuvre des projets, permet une meilleure consommation des ressources.

La rencontre a enregistré la participation des chefs de projets, des Directeurs régionaux de l'économie et de la planification (DREP), de représentants des départements ministériels et de l'équipe du secrétariat technique conjoint PUS-PBF.

L'organisation de la session a eu pour objectif de procéder à une

restitution du travail d'évaluation des projets ayant permis de relever les acquis mais aussi les difficultés et autres contraintes qui ont limité ou entravé leur bonne exécution sur le terrain. Pour ce faire, l'on a procédé:

- au partage de la mise à jour du portefeuille PBF ;
- à l'examen de la mise en

oeuvre des plans de travail annuel 2021 des projets PBF ;

- au partage des leçons apprises des évaluations finales des projets arrivés à terme ;
- à la finalisation de la synthèse du rapport annuel à soumettre à la prochaine session du Comité Conjoint d'orientation (CCO).



Une bonne communication entre les acteurs permet d'anticiper et corriger les problèmes.

Au regard du temps imparti, les différents communicateurs n'ont pu relever dans leurs présentations, tous les aspects constatés dans les évaluations des projets. Cela a donc fait l'objet d'observations ou de commentaires de la part des participants au cours des échanges. Il s'agit notamment du lien entre les objectifs et les résultats, ce qui aurait permis de mieux apprécier les réalisations effectuées. Il y a également les difficultés et les contraintes qui sont à la base des faibles performances des projets, la non présentation des évaluations par des chiffres et l'absence de la méthodologie utilisée. Il a été également déploré la faible implication des acteurs locaux dans certaines régions. En outre, les chefs des projets ont été invités à mettre l'accent sur la prise en charge des enfants en ce qui concerne la gestion des cas des personnes déplacées internes.

En réaction à ces observations, le Coordonnateur du PBF, M. Gédéon Behiguim a rassuré les participants de la qualité des rapports

qui lui ont été transmis concernant chaque projet. Mais pour des contraintes de temps, a-t-il ajouté, les communicateurs ne pouvaient aborder tous les aspects relevés dans leurs rapports.

Prenant la parole à la suite des différents intervenants, le DGD, M. Félix Charles Dalla, a insisté sur la flexibilité qui doit caractériser les différentes actions des projets. Ce qui a l'avantage de permettre une meilleure consommation des ressources. Il a également invité les responsables des projets à communiquer avec tous les acteurs en ce sens que les échanges permettent d'anticiper les problèmes et de les corriger.

En divers, la session a abordé la finalisation du rapport annuel de synthèse pour le Comité Conjoint d'Orientation (CCO), l'organisation de missions conjointes de suivi sur le terrain, la réalisation d'un film documentaire et l'organisation de l'enquête de perception.

Dans le cadre de l'approche sustaining peace des Nations-Unies,

le Burkina bénéficie depuis 2017 de l'appui du Fonds de consolidation de la paix (Peacebuilding Fund ou PBF) en soutien au Programme d'Urgence pour le Sahel dans les domaines de l'amélioration de la confiance entre les populations et l'État, du renforcement de la résilience sociale et la participation active des femmes et des jeunes et enfin de la gestion pacifique des conflits. Ainsi depuis 2017, le PBF a alloué un total de 30,5 millions de \$US pour soutenir des projets de consolidation de la paix au Burkina Faso.

Selon les dispositions des Nations Unies du 22 août 2006 portant création du « Peace Building Fund », les projets PBF sont suivis par un mécanisme national de gouvernance comprenant au niveau stratégique, un comité conjoint d'orientation (CCO) et au niveau technique, un comité technique de suivi (CTS) et au niveau opérationnel, un comité de coordination du projet.

Célestin BAKOUAN

Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) Une séance d'appropriation du projet de document 2022-2025

Suite à la dernière session du Conseil d'Orientation Stratégique (COS) qui a procédé à l'adoption du projet de document de la phase II du PUS-BF, l'unité de coordination dudit programme a organisé un atelier national de restitution le lundi 06 décembre 2021 dans la salle de conférences de la Direction générale du Développement Territorial (DGDT). La rencontre a été présidée par le Directeur Général du Développement Territorial.



Présentation du projet de document 2022-2025 du PUS-BF aux acteurs locaux.

La rencontre a été introduite par M. Boulaye Sanogo, Directeur des pôles de croissance et de compétitivité, représentant le Directeur Général du Développement Territorial.

L'objectif global de l'atelier était de présenter le projet de document

du PUS-BF pour la période 2022-2025. Pour ce faire, il était nécessaire de :

- présenter le projet de document du PUS-BF pour la période 2022-2025.
- Examiner le projet de document du PUS-BF pour la

période 2022-2025 aux participants ;

- recueillir les observations et les propositions des participants sur les différentes parties du projet de document du PUS-BF pour la période 2022-2025 ;



La séance a permis de recueillir les observations et les contributions des acteurs.

- formuler des suggestions et recommandations pour une meilleure finalisation du projet de document du PUS-BF pour la période 2022-2025.

Au menu des échanges deux communications animées par MM. Aimé S. Bado et Elie Tiemtoré de l'unité de coordination portant respectivement sur le bilan global de mise en œuvre du PUS-BF sur la période 2017-2021 et sur le projet de document du PUS-BF 2022-2025.

A l'issue de ces deux premières présentations, outre les observations de forme, les participants ont soulevé des préoccupations relatives à une certaine démotivation des points focaux vis-à-vis

du PUS-BF, à la suppression du Comité de Supervision, à l'évaluation préalable du programme avant la formulation du projet de document. Il a également été préconisé l'identification du point focal comme l'unique source de collecte des données pour éviter les doublons.

Une troisième présentation sur le canevas de collecte de données de la phase II du PUS-BF 2022-2025 a permis d'outiller les participants sur le renseignement dudit canevas.

Au terme des travaux, M. Félix Charles Dalla, Directeur Général du Développement Territorial est intervenu pour rassurer les participants que concernant la question

des moyens, un plaidoyer sera fait auprès de qui de droit en vue d'assurer un accompagnement conséquent des points focaux. Le Directeur Général a également ajouté que l'accent sera mis sur la communication afin de mettre tous les acteurs à un même niveau d'information.

Il a enfin, remercié les participants à l'atelier pour leur disponibilité et leurs contributions avant de procéder à la clôture de la rencontre.

C.B

Comité Conjoint d'Orientation du PUS-BF Constater l'état d'avancement des projets

Le Comité Conjoint d'Orientation (CCO) des projets du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) s'est réuni en session ordinaire ce jour 7 décembre 2021 à Ouagadougou, dans la salle de conférences du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement. La session a été co-présidée par Mme Pauline Zouré, Ministre Délégué chargé du Développement Territorial et de la Prospective et par Mme Barbara Manzi, Coordinatrice Résidente du Système des Nations-Unies.



La concertation au sommet a permis de mieux orienter la programmation 2022.

Selon Madame le Ministre Délégué chargé du Développement Territorial et de la Prospective, l'objectif de la rencontre était de constater l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets du portefeuille, formuler les recommandations stratégiques nécessaires pour la cohérence et la qualité des projets et analyser les gaps en matière de consolidation de la Paix pour orienter la programmation 2022.

Du déroulement de la session

La session a été marquée par

une présentation animée par M. Gédéon Behiguim, Coordinatriceur du PBF qui a exposé sur :

- le suivi des recommandations de la session du 4 décembre 2020 ;
- l'état de mise en œuvre des projets du Portefeuille de consolidation de la Paix ;
- le partage des principales conclusions des évaluations indépendantes des projets terminés et autoriser leur clôture selon les procédures des agences de mise en œuvre ;

- l'examen et la validation du rapport synthèse annuel d'activités 2021 du PBF.

A l'issue de cette présentation, les participants ont été invités à poser des questions et à formuler des résolutions et recommandations. En termes d'observations, ils ont à l'unanimité salué les réalisations faites dans le cadre des projets PBF, la mise en œuvre de toutes les recommandations prises lors de la dernière session, la flexibilité dans l'exécution des projets, l'invi-



Mobilisation pour construire la paix.

tation des femmes et des jeunes à prendre part à la présente session et la disponibilité dans l'accompagnement des projets. Par contre, ils ont déploré le non alignement des résultats à des indicateurs d'effets, la faiblesse des taux d'exécution physique et financière, l'irrégularité dans l'organisation des sessions à l'image de cette année où l'on a organisé qu'une seule session au lieu de deux comme prévu par les textes.

Mme Pauline Zouré a insisté sur la prorogation des échéances des projets et a interpellé les acteurs à y mettre fin. Quant à la Coordinatrice du Système des Nations Unies, elle a regretté que certains responsables de projets mettent en avant l'insécurité pour ne pas se rendre dans certaines zones dites inaccessibles et les a invités à identifier les possibilités pour toucher les populations concernées.

Les réalisations au 15 novembre 2021

Le portefeuille actif des projets PBF en 2021 est constitué de 14 projets d'un montant de 25,53 millions de dollars américains soit 14,04 milliards francs CFA. Au 15 novembre 2021, l'exécution physique du Plan de travail annuel (PTA) 2021 était de 65% ; au ni-

veau financier, le budget du plan de travail annuel de 12,5 millions de dollars US soit 6,9 milliards de CFA, décaissé à 67%.

Les contraintes majeures ayant entravé la mise en œuvre du PTA sont dues à l'insécurité dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre Nord et de l'Est, à la fermeture des frontières terrestres décidée par les pays de la sous-région depuis mars 2020 suite à l'apparition de la pandémie de la COVID19 et au refus de certains prestataires qui invoquent l'insécurité comme raison pour ne pas soumissionner aux appels d'offres des projets.

Le CCO est établi comme l'organe de gouvernance du PBF au Burkina Faso, conformément aux dispositions prises par l'Assemblée générale des Nations Unies du 22 août 2006 portant création dudit fonds.

Co-présidé par le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, représentant le Gouvernement et la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies, le CCO se réunit deux fois par an en session ordinaire pour assurer le suivi de l'état d'avancement des projets.

Organe d'orientation et de décision stratégiques, il est chargé de donner l'orientation stratégique dans la

définition et la mise en œuvre des projets financés par le fonds.

Le Burkina bénéficie depuis 2017 de financements du Fonds de consolidation de la paix (Peacebuilding Fund ou PBF) mis en place par le Système des Nations Unies sur demande de SEM le Président du Faso incluant prioritairement l'appui au Programme d'Urgence pour le Sahel, notamment.

Le dispositif de suivi est marqué par un mécanisme national de gouvernance incluant :

- au niveau stratégique : un comité conjoint d'orientation (CCO)
- au niveau technique : un comité technique de suivi (CTS) ;
- au niveau opérationnel : un comité de coordination de projet.

Les domaines d'intervention du fonds sont l'amélioration de la confiance entre les populations et l'État, le renforcement de la résilience sociale et la participation active des femmes et des jeunes dans la gestion pacifique des conflits.

A ce jour, le PBF a alloué au total 30,5 millions de \$US pour soutenir des projets de consolidation de la paix.

C.B

2^{ème} session ordinaire 2021 du Conseil d'Orientation Stratégique du PUS-BF Quelles perspectives pour le programme ?

La 2^{ème} session ordinaire de l'année 2021 du Conseil d'Orientation Stratégique (COS) du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) s'est tenue ce vendredi 12 novembre 2021 dans la salle de conférences de la Primature sous la présidence de SEM le Premier Ministre Christophe Marie Joseph Dabiré.



Les membres du COS ont été interpellés sur les perspectives du programme à la fin de sa première phase

« La rencontre d'aujourd'hui est d'une importance capitale car le PUS-BF arrive à terme à la fin de cette année 2021. Nous sommes donc à une année charnière, une période au cours de laquelle le devoir nous interpelle à mener avec objectivité et sans complaisance la réflexion sur les perspectives de ce programme. »

Par ces mots, SEM le Premier Ministre campait le décor et exposait ainsi tout l'enjeu lié à la tenue de

cette dernière session du COS au titre de l'année 2021. En effet, l'organisation de cette session intervient à une étape importante de l'exécution du Programme d'Urgence pour le Sahel qui devrait s'achever en cette fin d'année.

Aussi, il était attendu de la présente rencontre, de grandes décisions et orientations quant aux perspectives à dégager concernant l'avenir du PUS-BF. Car il faut se rendre à l'évidence qu'en dépit des

nombreux investissements réalisés dans la célérité grâce aux ressources mobilisées dans le cadre du programme et à la prise du décret d'allègement des procédures de passation des marchés dans les zones concernées, la récurrence des attaques rappellent chaque jour que les préoccupations en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale restent d'actualité.

Dans ce contexte, de nouvelles orientations s'avèrent nécessaires pour mieux répondre aux attentes des populations et relever le niveau du développement dans les zones touchées par le terrorisme. A ce propos, selon Christophe Marie Joseph Dabiré, l'axe I du Programme National de Développement Economique et Social (PNDES) 2021- 2025 intitulé « **consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix** » vise à renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent.

Cela vient appuyer l'engagement qu'il avait déjà pris dans son discours sur l'Etat de la nation en mars dernier de redynamiser le Programme d'urgence pour le



Les membres statutaires du COS se sont félicité du taux d'exécution du programme.

Sahel au Burkina Faso sur le prochain quinquennat en vue d'intensifier ses actions.

Les travaux ont été marqués par des présentations portant sur le projet de rapport consolidé du PUS-BF, le projet de rapport de l'état d'avancement du programme au 30 septembre 2021 et le projet de document du PUS-BF II.

Le taux d'exécution physique global se situe à 62,4% avec 1 379 actions exécutées sur 2 210 programmées. Ce taux est passé de 48% en 2017 à 66,17% en 2020, soit une variation de 18,17.

Du point de vue financier, sur la base des engagements, un montant total de 331 245 957 000 F CFA a été investi dans la mise en œuvre du PUS-BF sur la période 2017-2020 sur un budget prévisionnel de 704 653 392 510 F CFA, soit un taux d'exécution financière de 47%. Par ailleurs, 370,73 milliards de

F CFA ont été mobilisés auprès des PTF pour la mise en œuvre des projets en appui à la mise en œuvre du PUS-BF (appuis budgétaires, projets du Fonds de consolidation de la paix et projets d'urgence de la Banque mondiale).

Pour les membres du Gouvernement, les préoccupations soulevées suite aux présentations ont porté sur la dégradation continue de la situation sécuritaire notwithstanding les nombreux investissements réalisés, l'implication des entreprises locales dans l'attribution des marchés, la sécurisation des propriétés foncières des personnes déplacées internes (PDI). Les ministres ont également souhaité que les dispositions soient prises pour rétablir les moyens de communication tels que la télé et la radio particulièrement dans les zones frontalières afin de réaliser sur le terrain des actions de sensibilisation au profit des populations. Ils ont aus-

si soulevé la question de la prise en charge des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), la prise en compte des équipements, la flexibilité et l'adaptabilité dans la réalisation des infrastructures, la poursuite de la construction de certaines routes dont la route Kongoussi-Djibo.

Les Gouverneurs par la voix de leur porte-parole, ont salué les performances du programme et félicité l'équipe en charge de la coordination et de la mise en œuvre pour la qualité du travail qui a permis d'obtenir ces résultats satisfaisants. Favorables à l'adoption des documents soumis à la présente session pour examen, ils ont exprimé leur satisfaction de constater que la phase II du PUS-BF est en cohérence avec le PNDES.

Au terme de la session, SEM le Premier Ministre a déclaré que la phase II du programme sera mise en place dans les limites des 06 régions couvertes par le PUS-BF. Il a interpellé les membres du COS à mener la réflexion car selon lui, il y a une explication sociologique à la récurrence des attaques et des destructions des infrastructures réalisées en réponse aux besoins des populations.

C.B

RESOLUTIONS

- **Résolution 1 : Adoption du projet de rapport consolidé 2017-2020 du PUS-BF**
- **Résolution 2 : Adoption du projet de rapport d'avancement du PUS-BF au 21-01-2021**

RECOMMANDATIONS

- **Récommandation 1 : Reconduction de la mesure d'allègement sur la procédure de passation et de réception des marchés.**
- **Recommandation 2 : Adoption du projet de note d'orientation du PUS-BF 2021-2025 et sa soumission au gouvernement pour adoption.**

Fonds de consolidation de la Paix Renforcer les capacités des acteurs sur le terrain

Une session de renforcement des capacités en communication et reporting s'est déroulée du 28 au 29 octobre 2021 à Ouagadougou dans la salle de conférences du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur. Organisée par le secrétariat technique du Fonds de consolidation de la paix (PBF) au profit des points focaux des agences des Nations-Unies et des ONG bénéficiaires du financement dudit fonds, la session a été présidée par M. Oumar Chirdon Harbi, Chef du bureau de coordination du Système des Nations-Unies (SNU), représentant Mme Barbara Manzi, Coordinatrice Résidente du SNU au Burkina.



La rencontre a enregistré une participation massive des acteurs invités.

Dans son mot de bienvenue prononcé à l'ouverture de la rencontre M. Oumar Chirdon Harbi a rappelé les principes qui ont prévalu à la création du Fonds en 2005. En effet, a-t-il dit, il s'agissait d'apporter aux interventions critiques de

consolidation de la paix, dans les pays en crise ou menacés d'une crise, un financement rapide et modulable.

Atelier d'échanges et de partage de connaissances en Communi-

cation sur les projets de consolidation de la Paix, l'objectif de la session a été de contribuer à une mise à niveau des équipes techniques afin d'assurer une communication harmonisée au niveau de l'Equipe Pays des Nations



Un renforcement des capacités en communication et reporting, gage de réussite.

Unies (UNCT) et des ONG sur les projets financés par le PBF au Burkina Faso.

De façon spécifique, il a été question de faire une mise à niveau des points focaux des projets et des chargés de communication sur la connaissance du PBF, instrument financier de premier recours de l'ONU pour consolider la paix dans les pays ou certaines situations dans lesquelles un conflit violent sévit ou risque d'éclater. A cela s'ajoute un partage de la vision générale et de la stratégie de communication sur les projets PBF ; un renforcement des capacités des points focaux sur les principes de base de la communication sur les résultats et la visibilité du PBF. Des échanges d'ex-

périences et l'identification des bonnes pratiques ont également été menées afin de disposer d'outils et supports de communication harmonisés. Enfin, les Points Focaux des projets ont été amenés à comprendre les différentes sections du format des rapports du PBF pour des rapports annuels de qualité.

Suite à des communications animées respectivement par M. Gédéon Behiguim, coordonnateur du PBF sur l'état d'exécution des projets et par M. Joachim Ouédraogo, chargé de suivi évaluation depuis la Guinée, les échanges ont permis aux participants de mieux appréhender les difficultés auxquelles ils sont confrontés sur le terrain particulièrement en

ce qui concerne la collecte et le traitement des données dans les cas des projets transfrontaliers. De plus, un exercice pratique sur le rapportage traité en travaux de groupes visait avant tout un partage d'expérience et d'informations qui a permis aux participants de constater eux-mêmes les efforts à faire pour améliorer leurs travaux en matière de communication et de reporting.

A l'issue de la session, les participants ont été outillés pour mieux assumer leur devoir de redevabilité et de transparence envers le gouvernement, les populations, le PBF et ses bailleurs.

C.B

Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) Echanges avec les PTF pour dégager des perspectives.

L'unité de coordination du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) a organisé une session du cadre technique de concertation de la matrice d'actions prioritaires (MAP) dudit programme avec les partenaires techniques et financiers (PTF). La rencontre s'est tenue dans la matinée de ce mercredi 27 octobre 2021 dans la salle des conférences de la Direction Générale du Développement Territorial (DGDT) à Ouagadougou.



L'Unité de Coordination du PUS-BF a saisi l'occasion pour faire le bilan 2017-2020.

L'objectif principal de la session placée sous la présidence de M. Félix Charles Dalla, Directeur Général du Développement Territorial, a consisté à mener des échanges avec les PTF sur la suite à donner aux fiches de projets de la matrice d'actions prioritaires du PUS-BF et d'en dégager les perspectives.

En effet, l'année 2021 devrait marquer la fin du PUS-BF. Mais on note qu'au cours du conseil des ministres du 30 juillet 2021, le PNDES II (2021-2025) a été adopté. Ce référentiel a intégré la question sécuritaire en son axe 1 qui s'articule autour de la consolidation de la résilience, de la sécurité, de la cohésion sociale et de la paix.

Par ailleurs, le document précise que le PUS-BF est un outil d'opérationnalisation de cet axe.

Ainsi, il s'avère donc important d'établir le bilan de la mise en œuvre du PUS BF sur la période 2017 -2020 et de définir les perspectives en vue de prendre en charge les nouvelles orientations du gouvernement contenues dans



Les participants ont réitéré leur engagement à accompagner le PUS-BF.

ce nouveau référentiel en lien avec la consolidation de la sécurité, de la résilience, de la cohésion sociale et de la paix.

Après le mot introductif du Directeur Général qui a situé le contexte et l'intérêt de la session de ce cadre de concertation, trois communications ont été présentées au cours de la session. La première a porté sur le rapport consolidé du PUS –BF sur la période 2017-2020, validé le 24 septembre 2021. Il faut noter que dans ce document le taux d'exécution physique du programme est de 62,4%.

La deuxième présentation a abordé la question des fiches de projets de la MAP du PUS-BF et la troisième, l'actualisation de la cartographie des interventions des PTF dans la zone d'intervention du PUS –BF.

Suite aux trois présentations, les participants sont intervenus pour poser des questions, formuler des commentaires et suggestions et apporter des contributions qui ont permis véritablement d'enrichir les débats. En outre, les questions soulevées ont entre autres porté sur la problématique de la cartographie pour laquelle, il a été suggéré que les autorités nationales prennent le leadership et en as-

surent une synergie d'actions pour de meilleurs résultats.

Des préoccupations ont également été soulevées relativement à la planification au niveau communal et au suivi des indicateurs, à la cohérence budgétaire, la nécessité de revoir la coordination même du PUS-BF et la mise en place de projets multisectoriels.

En perspectives, la session a convenu de finaliser la cartographie et d'assurer la préparation du prochain Conseil d'Orientation Stratégique (COS).

**Par Mme Lala Kaboré
(Stagiaire)**



PUS-Infos

Votre bulletin d'information qui fait l'écho de l'action du gouvernement et des partenaires dans les zones fragiles

www.pus-bf.org

Promotion et consolidation de la paix Un nouveau projet en formulation

Un nouveau projet du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) intitulé « Appui aux initiatives locales de promotion de la paix » est en formulation. Ledit projet a fait l'objet d'une séance de travail qui a réuni le mardi 26 octobre 2021 l'équipe du Secrétariat technique conjoint du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) et du Fonds de Consolidation de la Paix dans la salle de conférences du Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL). Les échanges se sont déroulés sous la présidence de M. Boulaye Sanogo, Directeur des Pôles de Croissance et de Compétitivité (DPCC).



Dans le contexte de la crise sécuritaire, un nouveau projet pour la construction de la paix est toujours le bienvenu.

Introduisant la séance au nom du DPCC, M. Ousmane Ouandaogo chef de composante au PUS-BF a rappelé l'objet de la rencontre qui fait suite à des observations déjà faites sur le projet et transmises par mails pour prise en compte dans la formulation. A la suite de M. Ouandaogo, le Coordonnateur du PBF, M. Gédéon Behiguim est intervenu pour situer le contexte et

faire un bref rappel du processus de formulation du projet.

Selon M. Behiguim, en fin 2020 un appel a été lancé pour la réalisation d'une cartographie des organisations de la société civile (OSC) qui sont sur le terrain et qui mènent des actions de promotion et de consolidation de la paix malgré la menace terroriste. Ce pro-

cessus a abouti à la sélection de Mercy Corps, une Organisation Non Gouvernementale pour exécuter le projet d'Appui aux initiatives locales de promotion de la paix dont le but est de soutenir les acteurs locaux dans leurs efforts de consolidation de la paix.

Après ces informations, le président de séance a donné la parole

à M. Anthierley Prosper Dabiré, Coordonnateur du projet pour une présentation afin de recueillir les dernières observations des participants pour améliorer le contenu du document.

M. Dabiré a ainsi indiqué que le projet vise à réduire les conflits par le soutien des initiatives de paix et de gestion non violente des conflits des organisations de la société civile locale et des acteurs locaux dans la zone du Lip-tako-Gourma.

En plus des observations déjà transmises, les échanges ont permis d'aborder entre autres, la question des comités de pilotage qui doit respecter la règlemen-

tation en vigueur au Burkina, les rapports avec les autres projets PBF, les critères qui ont prévalu au choix des acteurs locaux, la stratégie de mise en œuvre des activités du projet et la question du genre. En outre, il a été fortement recommandé de rester pragmatique en ce qui concerne la concertation pour l'identification des thématiques, d'éviter d'exposer les acteurs locaux au risque d'en faire des cibles potentielles, de préciser les zones d'interventions, d'associer les services techniques déconcentrés et de circonscrire les thématiques.

Le Coordonnateur du projet, M. Anthierley Prosper Dabiré s'est réjoui de ces nouveaux amende-

ments et a pris l'engagement de les intégrer pour finaliser le document du projet.

Des préoccupations ont également été soulevées relativement à la planification au niveau communal et au suivi des indicateurs, à la cohérence budgétaire, la nécessité de revoir la coordination même du PUS-BF et la mise en place de projets multisectoriels.

En perspectives, la session a convenu de finaliser la cartographie et d'assurer la préparation du prochain Conseil d'Orientation Stratégique (COS).

C.B



Votre bulletin d'information qui fait l'écho de l'action du gouvernement et des partenaires dans les zones fragiles
www.pus-bf.org

Ministère de l'économie, des finances et de la Prospective (MEFP)

Le PUS-BF présenté aux membres de la Commission permanente de concertation (CPC)

M. Boulaye Sanogo, Directeur des Pôles de Croissance et de Compétitivité (DPCC) a présenté une communication sur le Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) à la session de la Commission permanente de concertation du jeudi 27 janvier 2022. Présidée par M. Abel Seglaro Somé, Secrétaire Général chargé de l'expédition des affaires courantes dudit ministère, la communication a porté sur le thème suivant : « Programme d'urgence pour le sahel au Burkina Faso, une approche holistique dans la lutte contre l'extrémisme violent ».



Les responsables de l'Unité de Coordination du PUS-BF face à leurs collègues du MEFP.

Dans sa communication, M. Boulaye Sanogo a présenté le contexte qui a conduit à la mise en place du programme en réponse aux défis sécuritaires.

Il s'agit d'un outil de mise en œuvre de l'axe I du PNDES II intitulé : « consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix » par une démarche ba-

sée sur une approche intégrée et territorialisée qui repose sur les éléments suivants :

- le Nexus Sécurité-Humanitaire-Développement-Paix ;



La rencontre a permis de conforter l'adhésion des responsables du ministère au PUS-BF

- la stabilisation : la priorité principale reste le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité pour continuer à assurer la sécurité intérieure et améliorer le maillage territorial ;
- le relèvement ;
- la résilience ;
- l'élaboration de plans d'actions axés sur la stabilisation

et la résilience à court, moyen et long terme.

Dans le cadre du PUS-BF, quatre axes ont été identifiés pour assurer la prise en charge des causes de l'extrémisme violent. Il s'agit du renforcement de la sécurité et la présence de l'Etat, de la gestion des urgences sociales et humanitaires, du renforcement de la résilience des populations et

relance des économies locales et du renforcement de la cohésion sociale et la paix.

A l'issue de la présentation, des participants à la session sont intervenus pour faire des commentaires, poser des questions et apporter des contributions.

C.B



Cette séance a permis aux cadres du ministère de mieux appréhender le PUS-BF

Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) Le rapport consolidé 2017-2020 validé

Le Directeur général du développement territorial, M. Félix Charles Dalla a présidé ce vendredi 24 septembre 2021, un atelier de validation du rapport consolidé du Programme d'Urgence pour le Sahel. La rencontre qui s'est tenue dans la salle de conférence de la Direction Générale du Développement Territorial a connu la participation des Directeurs régionaux de l'économie et de la planification des 06 régions concernées par le Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF), des points focaux du PUS-BF au sein des ministères ainsi que le Coordonnateur du secrétariat en charge du suivi des projets financés par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) du Système des Nations-Unies.



Le dispositif institutionnel du PUS-BF a une fois de plus fait l'objet de débats au cours des travaux.

De cette situation découlent de nombreuses difficultés dont le manque de ressources pour prendre en charge certaines préoccupations comme la mise à disposition des points focaux et des Directeurs régionaux de l'économie et de la planification de moyens nécessaires pour une bonne collecte des données au niveau des communes. A cette préoccupation s'ajoute celle liée à la communication qui souffre d'un besoin crucial de ressources pour assurer le financement des activités de visibilité du programme.

Introduisant la séance, M. Félix Charles Dalla tout en souhaitant la bienvenue aux participants a rappelé l'objectif visé à travers l'organisation de l'atelier à savoir procéder à la validation du rapport consolidé du PUS-BF sur la période 2017-2020. A la suite de Monsieur le Directeur Général du Développement Territorial, M. Aimé S. Bado, chargé de suivi-évaluation au PUS-BF, est intervenu pour présenter une communication sur le rapport.

A l'issue de la présentation, les participants sont intervenus pour apporter des contributions complémentaires diverses, chacun selon son domaine, poser des questions et formuler des commentaires et des suggestions.

La question récurrente qui est ressortie est relative au dispositif institutionnel du PUS-BF qui ne respecte pas la réglementation classique en matière de gestion des projets et programmes.

Le rapport 2017-2020 a ainsi été adopté sous réserve de la prise en compte des observations pour lesquelles les participants ont pris l'engagement de les transmettre dans un délai de 05 jours.



LEÇONS TIRÉES

- Le développement de l'approche territorialisée sur une partie du territoire en y apportant une réponse spécifique et une concentration de moyens importants
- L'appréhension du caractère multidimensionnel de la problématique sécuritaire
- Le PUS-BF et MAP ont bénéficié de l'adhésion de la communauté internationale à l'initiative à cause de sa pertinence et de son originalité, matérialisée à travers les appuis budgétaires, financement de la BM, du fonds de consolidation de la paix, l'accompagnement des agences du SNU et d'autre ONG
- L'adoption de mesures d'allègement (décret) pour réduire les délais de contractualisation
- Le leadership politique affirmé au plus haut niveau du Programme.



PERSPECTIVES

- Réviser le dispositif institutionnel du PUS-BF pour prendre en charge adéquatement l'opérationnalisation du nexus SHDP et les plans de stabilisation
- Renforcer les capacités financières de l'UC par l'inscription de ressources d'appui institutionnel par les projets
- Réévaluer les zones de couverture du PUS et la catégorisation des communes
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de sécurisation des investissements
- Sécuriser les ressources du budget de l'État allouées aux ministères sectoriels
- Assurer la visibilité et l'appropriation des actions du PUS-BF.



La validation du rapport consolidé a permis de dégager les perspectives pour la suite du programme

Programme d'Urgence pour le Sahel

Outils des acteurs locaux dans la perspective de la Phase II

Plusieurs équipes de l'unité de coordination du Programme d'Urgence pour le Sahel se sont rendues dans les régions de l'Est, du Centre-Est, du Nord, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun le mercredi 1er décembre 2021 pour l'organisation de sessions des cadres de concertation régionaux (CCR). Placés sous la présidence des autorités locales, les CCR ont été organisés simultanément en collaboration avec les directions régionales de l'économie et de la planification.



Motiver l'adhésion des acteurs locaux, un préalable pour la réussite de la phase II.

L'objectif global de ces CCR organisés suite à la deuxième session ordinaire du Conseil d'Orientation Stratégique (COS) de l'année 2021, était de permettre un meilleur suivi du programme à travers l'implication des acteurs locaux des 05 régions dans la mise en œuvre du PUS-BF. Il s'agissait spécifiquement de présenter le rapport consolidé du programme sur la période 2017-2020 et la note d'orientation sur la période 2022-2025 et de recueillir les suggestions/recommandations des acteurs locaux pour plus d'efficacité dans sa mise en œuvre.

A l'issue des différentes communications, les acteurs locaux sont intervenus pour exprimer des préoccupations liées respectivement à la phase II du programme, aux défis sécuritaires, à l'allègement des procédures de passation des marchés et aux personnes déplacées internes (PDI).

Observations liées à la Phase II

Les acteurs estiment que la 1ère phase du programme a été biaisée parce qu'elle n'a pas intégré le volet sécuritaire qui s'impose aujourd'hui et dont il faut tenir

compte. On constate néanmoins une adhésion générale à cette seconde phase du PUS-BF qui devra, selon eux, sécuriser et accélérer les différents chantiers notamment les infrastructures routières en cours notamment l'axe Fada-Gounghin en prenant en compte les autres tronçons prioritaires. Il est souhaitable de revoir le dispositif de suivi au niveau régional pour juguler les difficultés de fonctionnement du dispositif actuel, de créer une zone barrière en concentrant les infrastructures pour éviter que le phénomène de l'insécurité ne s'étende davantage



Les acteurs sont mobilisés pour conduire la phase II du PUS-BF vers le succès attendu.

sur les autres zones et d'examiner la possibilité d'étendre le décret d'allègement sur la période de mise en œuvre du PUS-BF.

D'autres observations non moins importantes concernent la prise en charge dans la phase 2 du PUS-BF de la réhabilitation des pylônes détruits par les groupes coupant ainsi les communications dans certaines communes; le fonctionnement régulier des cadres de concertation élargis aux niveaux régional et provincial par des appuis de l'Etat et des partenaires.

En matière de ressources financières, il convient de prendre des mesures pour assurer le financement du gap assez élevé du PUS-BF 2022-2025 et le transfert effectif des ressources aux collectivités par tous les ministères à l'image du MENAPLN et du ministère de la santé.

Observations liées à la sécurisation

Les observations relatives aux défis sécuritaires portent sur le renforcement du maillage sécuritaire dans les différentes zones dont le niveau qui se situe à 90,28% est paradoxalement élevé au Sahel. Le besoin d'intégrer dans le PUS-BF certains Conseils régionaux ainsi que d'autres communes du fait de la situation sécuritaire aux CT bénéficiaires du programme, l'actualisation de la statistique sur le nombre d'écoles fermées et la dégradation continue de la situation sécuritaire au Sahel malgré le taux actuel de maillage sécuritaire ont également été relevées.

Allègement des procédures de passation de marchés

A l'unanimité, les acteurs locaux ont salué la décision d'allègement

des procédures de passation des marchés qui doit couvrir une période de trois ans mais déplorent le retard dans la prise du décret ainsi que les modalités de mise en œuvre et la problématique de financement des cadres de concertation au niveau provincial et communal.

Les préoccupations concernant les Personnes Déplacées Internes (PDI)

Les acteurs locaux appellent à la sécurisation des populations et des territoires afin de motiver le retour des personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine. Cela nécessite des actions de communications fortes devant concourir au changement des mentalités. Il est également préconisé d'augmenter l'offre des services publics en matière de santé, d'eau et d'éducation dans les communes d'accueil des PDI. Cette action devra être accompagnée par la création d'activités d'aide à la réinsertion sociale des PDI, le renforcement des capacités des zones d'accueil par la mise en place d'unités de production et de transformation au profit des jeunes et des femmes

C. B



Ici, la session du CCR à Tenkodogo dans la région du Centre-Est.

Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) Répondre aux préoccupations des populations pour relever le défi sécuritaire

Pour apporter une réponse appropriée aux défis sécuritaires auxquels le Burkina Faso est confronté depuis 2015, le Gouvernement a procédé à la mise en place en 2017 du Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) au profit des régions du Sahel et du Nord. En 2019, en raison de la détérioration continue de la situation sécuritaire et de son expansion vers d'autres zones du pays, le programme a été élargi aux régions du Centre-nord, du Centre-est, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est.

L'objectif du Programme d'Urgence pour le Sahel vise à améliorer les conditions sécuritaires et réduire la vulnérabilité de la population des régions concernées. En vue d'assurer une bonne exécution du programme, des axes d'intervention ont été définis à savoir la prise en charge des défis sécuritaires, l'optimisation de la gestion des urgences sociales, le renforcement de la présence de l'État et le renforcement des bases de la résilience des populations et des territoires.

Des progrès notables

Le coût prévisionnel global du programme est de 455,34 milliards de FCFA pour la période 2017-2020. **Le taux d'exécution physique global se situe à 62,4% avec 1 379 actions exécutées sur 2 210 programmées.**

Taux d'exécution physique du PUS-BF sur la période 2017-2020

Rubrique	2017	2018	2019	2020	2017-2020
Nombre d'actions programmées	211	285	375	1339	2210
Nombre d'actions réalisées	102	148	243	886	1379
Taux d'exécution physique	48%	51,93%	64,8%	66,17%	62,4%

UC-PUS ; août 2021

Du point de vue financier, sur la base des engagements financiers, un montant total de 331 245 957 000 F CFA a été investi dans la mise en œuvre du PUS-BF sur la période 2017-2020 sur un budget prévisionnel de 704 653 392 510 F CFA, soit un taux d'exécution financière de 47%.

Après quatre (04) années de mise en œuvre du PUS-BF, des résultats probants ont été engrangés aussi bien en termes d'amélioration des conditions socio-économiques des populations que de renforcement des capacités opé-

rationnelles des FDS, des collectivités territoriales et des Chefs de circonscription administratives.

Sur le plan socio-économique : 15 CSPS construits, 56 formations sanitaires normalisées, 51 écoles primaires, 18 AEPS, plus de 300 forages, plus de 500 kms de pistes rurales construites, 50,75 hectares de bas-fonds aménagés, 5 AEP multi villages (AEP-MV), 9382 latrines institutionnelles et familiales, 84 ambulances pour les formations sanitaires, 10650 ha d'espaces pastoraux aménagés, 64 magasins de stockage de

produits agricoles construits, 474 points de vente dans les marchés (boutiques et hangars), transferts monétaires au profit des ménages pauvres et vulnérables d'environ 3 milliards de francs CFA .

Concernant la gouvernance administrative et locale : construction de bâtiments et des clôtures de préfectures et de résidences de préfets (11 préfectures, 12 résidences de Préfets) ; dotation des circonscriptions administratives et les centres d'état civil secondaires en équipement (matériel informatique et de communication) ; établissement d'actes d'état civil (17 913 états civil et 30 000 Cartes nationales d'identité burkinabè) au profit des populations de la zone d'intervention à travers des campagnes spéciales.

En matière de sécurité et défense publique : 30 commissariats et brigades de gendarmerie construits, clôtures des enceintes des FDS dans les six régions d'intervention du programme ; acquisition de kits de matériels spécifiques de sécurité au profit des FDS ; renforcement en personnel des services de sécurité (police et gendarmerie) ; amélioration des principaux indicateurs : **le taux de maillage du territoire en service opérationnel de sécurité est passé de 56,80% en 2015 à 68,38% en 2019 et le ratio agent de sécurité/population de 1 pour 948 en 2015 à 1 pour 690 en 2019.**

Difficultés

Difficultés relatives à la gestion et à la coordination du Programme

Le dispositif organisationnel, institutionnel et de financement du PUS-BF, ont rendu assez complexes la gestion, la coordination et le suivi du programme. Cela se caractérise par :

- Une faible appropriation du

programme par plusieurs acteurs qui considèrent le PUS-BF comme un projet classique ayant ses propres financements ;

- Des modalités de financement du programme centrées sur le budget de l'état à travers des PTAB des ministères sectoriels et les ressources transférées aux collectivités territoriales, qui subissent annuellement la régulation budgétaire (LFR) ;
- Des difficultés inhérentes à l'insuffisance ou au manque de ressources allouées aux sectoriels ;
- Une insuffisance de ressources allouées à l'unité de coordination nationale pour la mise en œuvre efficace de la composante gestion du programme portant principalement sur le suivi évaluation des activités du programme et particulièrement les actions de communication et de plaidoyer.
- L'émergence de nombreuses initiatives au niveau de plusieurs partenaires sans une implication réelle de l'unité de coordination du PUS-BF mais utilisant la philosophie du programme dans le but de capter des opportunités de financement. Créant ainsi des difficultés de coordination et de nombreux télescopages des actions sur le terrain.

Difficultés liées à la passation des marchés :

- les troubles et mouvements sociaux intervenus au cours de l'année 2019 au sein de l'administration publique et le contexte de la pandémie de la COVID 19 et les mesures de restrictions associées, au cours du premier trimestre 2020, ont entraîné des blo-

cages dans le processus de passation des marchés au sein des différents ministères, des retards de paiement des avances et des décomptes des entreprises et de démarrage des chantiers ;

- le retard constaté dans la prise des textes d'allègement des procédures de passation des marchés, laissant peu de temps aux ministères et aux collectivités territoriales concernés pour la réalisation des investissements.
- la dégradation de la situation sécuritaire dans les zones fragiles qui impacte négativement la conduite des différents chantiers ;
 - la non prise en compte des coûts de la sécurité dans les marchés publics par l'administration et par les entreprises entraînant un faible engouement pour les marchés à exécuter dans les zones fragiles et plusieurs abandons de chantiers entamés.

Difficultés liées à l'adhésion et à l'engagement des acteurs :

- des difficultés de suivi-évaluation de la part de l'unité de coordination du PUS-BF liées à la faible réactivité de certains points focaux des ministères sectoriels et des collectivités territoriales dans la transmission des données et la faible qualité de certaines données ;
- la faible implication des premiers responsables des départements ministériels et des élus locaux dans la mise en œuvre des activités programmées.

Difficultés liées à l'insécurité :

- la dégradation continue du contexte sécuritaire a affecté plusieurs localités entraînant le déplacement forcé de populations vers d'autres localités d'accueil et aussi une exécution difficile des marchés publics prévus dans ces zones.

- la réduction du champ d'intervention des acteurs de mise en œuvre du programme créant un déséquilibre dans la réalisation des investissements au niveau des localités

Leçons tirées

Après quatre années de mise en œuvre, quelques acquis peuvent être capitalisés et des défis à relever.

Acquis

Parmi les acquis importants du programme, on peut citer :

- Le développement de l'approche territorialisée sur une partie du territoire qui consiste à apporter une réponse spécifique et une concentration de moyens importants.
- L'appréhension du caractère multidimensionnel de la problématique sécuritaire lié au sentiment d'exclusion, à la pauvreté et aux déficits en matière d'offre de service public constituent un terreau fertile pour le développement de l'insécurité ;
- Le PUS-BF a bénéficié de l'adhésion de la communauté internationale en raison de sa pertinence et de son originalité à travers des appuis budgétaires ;
- L'adoption de mesures d'allègement (décret) pour réduire les délais de contractualisation et la conclusion des contrats d'exécution des marchés a facilité la réalisation de plusieurs infrastructures tendant vers l'élaboration d'une stratégie globale de passation de marchés dans les zones fragiles ;

- le leadership politique affirmé au plus haut niveau du Programme avec la présidence du Conseil d'orientation stratégique par SEM le Premier Ministre ; et sa rétention comme instrument de mise en œuvre du PNDES II (2021-2025) constitue une force pour le PUS-BF et en même temps une obligation de répondre à ces impératifs socioéconomiques et politiques.

Les défis à relever

- Réviser le dispositif institutionnel du PUS-BF pour prendre en charge adéquatement l'opérationnalisation du nexus SHDP et les plans de stabilisation (renforcement et opérationnalisation du dispositif de suivi et de coordination aux niveaux central et décentralisé),
- Renforcer les capacités financières de l'unité de coordination du PUS-BF pour prendre en charge adéquatement les missions à lui assignées par l'inscription de ressources d'appui institutionnel au programme par les projets ;
- Réévaluer les zones de couverture du PUS et la catégorisation des communes suite à la recrudescence des attaques et menaces terroristes qui ont rendu plusieurs localités inaccessibles et des déplacements de leurs habitants. Cette réévaluation permettra au nouveau programme, de dresser la liste des infrastructures et d'accélérer la réalisation des investissements pour répondre aux besoins pressants des populations.

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de sécurisation des investissements pour accompagner la réalisation des investissements ;
- Sécuriser les ressources du budget de l'État allouées aux ministères sectoriels pour répondre à l'urgence et à la flexibilité du programme,
- Assurer la visibilité et l'appropriation des actions du PUS-BF à travers des actions de communications pour réduire les incompréhensions et autres confusions sur la tutelle des réalisations.

Quatre ans durant, l'Etat Burkinabè avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a mené dans les zones touchées par l'insécurité d'importants investissements qui ont changé qualitativement le milieu de vie des populations desdites zones en dépit de la survenue du COVID-19.

Cependant, malgré ces résultats majeurs enregistrés, la dégradation continue de la situation sécuritaire exige de poursuivre les efforts en vue de travailler à consolider la paix, à asseoir les fondements de la résilience et du relèvement des populations ainsi que la restauration de la cohésion sociale.

Synthèse de C. B

PUS-INFO
Sécurité et
développement
économique et social
pour une prospérité
partagée et durable
dans le Sahel.

Blagues



Le cheval vert

Un cow-boy de la taille d'un colosse, deux rangés de revolvers autour de la taille, pénètre dans un saloon.

Il s'approche du barman et demande: « Un whisky garçon »

Il s'envoie le verre cul-sec et ressort à pas pesants dans le cliquetis de ses étriers quand tout à coup on l'entend s'exclamer : « Incroyable!! Quelqu'un s'est permis de peindre mon cheval en vert!! »

Furieux, il pénètre à nouveau dans le bar et s'écrit : « QUI A PEINT MON CHEVAL EN VERT? »

Un silence de plomb règne alors dans le saloon, quand un cow-boy haut comme une montagne, large comme deux colosses, quatre rangées de revolvers autour de la taille, s'approche en hurlant : « C'EST MOI ! »

Alors d'une toute petite voix, le premier lui répond : « C'était pour vous prévenir que si vous voulez passer la deuxième couche....c'est sec ».

Un japonais à Paris

Un touriste Japonais arrive a l'aéroport Charles De Gaulle et prend un taxi pour aller voir le Stade De France. Sur l'autoroute, il regarde par la vitre arrière et, apercevant une moto qui double, tape sur l'épaule du chauffeur en disant : « Moto Kawazaki, très rapide... Made in Japan ! »

Un peu plus loin sur la route, le touriste tape à nouveau sur l'épaule du chauffeur de taxi et dit : « Là... Auto Toyota, très rapide... Made in Japan ! »

Même s'il est fatiguant, le chauffeur ne dit rien. Il poursuit sa route jusqu'au stade olympique et débarque son passager: « Voilà Monsieur, ça vous fera 700 euros ». Le Japonais stupéfié par le prix remarque : « Hou la la! ... Très cher ! »

Et le chauffeur se retourne avec un grand sourire « Et oui, compteur très rapide... Made in Japan ! »

Le nouveau marié

Un homme est marié depuis deux semaines et souhaite faire un tour au bar pour revoir ses vieux copains.

Il dit à sa femme :

- Chérie, je reviens tout de suite.
- Tu vas où, mon cœur?
- Je vais au bistrot ma beauté, boire une bière.
- Tu veux une bière mon amour? J'ai mis 25 bières différentes au frigo !
- Mais chérie, en plus au bistrot ils ont des verres gelés.
- Tu veux un verre gelé mon amour ?

La femme ouvre alors le congélateur, et en sort une chope froide. Le mari dit alors :

- Oui mais en plus ma chérie, ils ont des petits biscuits apéritifs délicieux. Je ne serais pas long.
- Mon amour, le frigo est plein d'ailes de poulet, crevettes, jambon cru. Et l'armoire est pleine de chips.

L'homme est décontenancé :

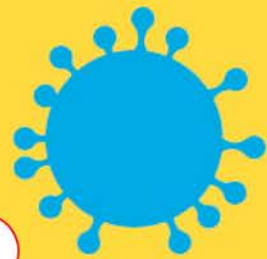
- Mais, chérie... au bar, tu sais, on jure, on dit des gros mots...
- Tu veux entendre des gros mots mon chéri : Bois ta putain de bière dans ta chope de naze et bouffes ces foutus snacks assis dans ton canapé pourri, parce que tu ne vas nulle part ! T'as compris connard ?

Un fils demande à son père :

- Papa, c'est quoi la beauté ?
- Tu vois ta mère ?
- Oui
- Eh ben, c'est pas ça !



CORONAVIRUS (COVID-19)



CONSEILS ET ASTUCES DE SÉCURITÉ

SYMPTÔMES



Fièvre



Toux



Souffle court



Gorge irritée



Maux de tête



PREVENTION



Lavez-vous souvent
les mains (au moins
10sec)



Évitez de vous
toucher les yeux,
le nez et la bouche



Couvrez votre
bouche et votre nez
quand vous toussiez
ou éternuez



Évitez les poignées
de main



Gardez les objets
et les surfaces
propres



Évitez les contacts
avec des personnes
malades



Évitez les foules



Évitez si possible
de voyager dans
les zones infectées

SI VOUS ÊTES INFECTÉ



Si vous êtes
malade, appelez
immédiatement
le 3535



Restez chez vous



Évitez les
contacts



Portez un masque
si vous êtes malade



Lavez vous les mains
et jetez vos mouchoirs

Numéro vert : **3535**